

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations, paraissant à Sion les mardi, jeudi et samedi

Administration et Expédition: Imprimerie GESSLER, SION

Opie de chèques post. No II c 84. Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par PUBLICITAS S. A. Sion et ses succursales

Sur demande le „BULLETIN OFFICIEL“ est joint comme supplément aux prix de fr. 2.25 par semestre et fr. 4.50 par an

Téléphone N° 49

L'abonnement part de n'importe quelle date et continue jusqu'à révoation formelle et signée. Les abonnements pour l'Etranger sont payables d'avance

ANNONCES :

Quantité Suisse étranger

La ligne à son espace 0.20 0.25 0.30
Réclame 0.50

Pour renseignements et devis s'adresser à PUBLICITAS S. A., SION

ABONNEMENTS:

L'abonnement est payable par six mois

année 6 mois 6 mois

Valais et Suisse 9.— 4.50 2.25

Etranger (envoi des 5 numéros de la semaine) . . . 17.— 9.— 6.50

Envoyé par numéro . . . 30.— 12.— 7.—

— Abonnements par poste se cts en plus —

Volaille de Bresse

Oeufs - Poissons
Gibier
Miel de montagne
Denrées alimentaires
de Sépibus, Sion
— Tél. 272 —

Sténo-dactylographe

expérimentée, première force,
cherche place. Très bonnes réfé-
rences. Entrée tout de suite.
Offres écrites sous chiffres
10074 S. Publicitas, Sion.

Jeune fille

bonne cherche place comme
sommelière.
S'adresser M. 8002 poste res-
tante, SION.

A VENDRE

olie fourrure
Prix très avantageux.
S'adresser sous P. 4156 S. Pu-
blicitas, Sion.

On cherche

petit appartement meublé de
deux chambres et une cuisine.
S'adresser au bureau du jour-
nal qui indiquera.

Occasion

Agrafes pour lettres, nickelées en
boîte de 100 pièces. Par mille
pièces Fr. 2.—, 2.20, et 2.40.
TRANSIT-VERBAND, Emmisho-
len (Thurgovie).

AUTO

à vendre, pour cause double em-
ploi, voiture 4/5 places, presque
neuve, 1re marque, marche par-
faite, démarrage, éclairage élec-
trique, etc. Prix frs. 6500.— E-
crire case postale 34, Sierre.

On cherche petit

Appartement
de 3 à 4 pièces.
S'adresser au bureau du Jour-
nal qui indiquera.

J'envoie continuellement:

saucisses de porc
fumées à la cheminée, pour cui-
re; 12 paires à frs. 9.— ainsi
que toutes les sortes de

viandes et saucisses

Se recommande:
Otto Schatzmann, bou-
cherie, Lenzburg (Argovie)
Téléphone N° 4, Télégramme:
Ochsenmetzgerei, Lenzburg.

CINEMA

du
Théâtre de Sion
Vendredi 18 et samedi 19
à 8 h. 1/2 du soir

Travail

Le plus grand film paru jusqu'à
ce jour
1. Episod.: L'Effort Humain.
2. » L'Apostolat.
3. » La Lutte.
4. » L'Hymne au Travail.
5. » La Justice.
6. » La Montée du Peuple
7. » La Paix dans le Tra-
vail.

„Au Parapluie Rouge“

près de l'Hôtel de la Paix, Sion
Philibert débarrera pour la dernière fois, samedi 19 oc-
tobre, un choix de grandes couvertures à 2
places, à des prix défiant toute concurrence.
Parapluies, coupe-verre, etc.
Se recommande: **PHILIBERT**

Fromage 1/4 gras

Nous offrons jusqu'à épuisement du stock en magasin
Fromage 1/4 gras bien salé à Fr. 2,50 le Kg.
Prix à convenir pour achats importants. Vente directe.
Bonne occasion pour négociants en Suisse.
Adresser offres à la **MOLKEREI DES A. C. V., LUCERNE,**
KONSUMHOF, KRIENS.

Mulets

Important convoi est arrivé
Mulets de premier choix achetés directement chez les éleveurs.
Ils seront vendus à des conditions très avantageuses. Vente de
confiance et facilité de paiement.

GOLLET & WERLEN, voituriers, SION

Grande baisse sur toutes les viandes du pays

BOEUF	Bouilli	à frs. 2,50 le kg.
	Rôti	» 3,50 »
	Beau bœuf salé	» 2,50 »
	Beau bœuf fumé	» 3,50 »
	Tétines fraîches ou salées	» 1,50 »
	Saucissons extra	» 5.— »
	Saucisses fumées	» 3.— »
	Lard fumé	» 5.— »

CHOUROUTE DE BERNE

à fr. 0,50 le kg.
Quartier de devant, de 40 à 100 kg., à frs. 2,60 le kg.
Quartier de derrière, de 60 à 100 kg., à frs. 3,40 le kg.

Occasion unique pour saler
Porc entier ou par moitié à frs. 3,50 le kg.
Cervelas et gendarmes à frs. 3,80 la dz.

GRANDE MAISON D'EXPEDITIONS

Henri Huser S. A., Lausanne
TELEPHONE 31.20
N. B. — Toutes nos marchandises proviennent d'animaux ab-
battus aux abattoirs de Lausanne.

— Pas de viande congelée —

CHOUX

pour choucroute et boucheries.
Carottes potagères — Betteraves
fourragères. A vendre au prix
du jour.
S'ad. **Bourhisson**, agricul-
teur, Sion.

A la même adresse: **foin,**
paille 1re qualité, litière.

A vendre

une belle pousette à bas prix.
Pour renseignements s'adresser
au bureau du journal.

Beurre

Grâce à une installation moder-
ne (malaxeur et machine à mou-
ler), la **Maison Cochard à**
Clarens peut livrer, par n'im-
porte quelle quantité du **beur-**
re 1er choix, soit en masse,
soit en formes de 100, 200 et
500 grammes. La maison fournit
également **œufs et fromage**
Prix spéciaux pour détaillants.
Ulysse Cochard, Clarens
Tél. 821.

TAVELLI & BRUNO S. A.

— NYON —
Poutrelles et fers de construction
Fers ronds à béton.
Tuyaux pour canalisations et raccords
Articles sanitaires.

Négociants de Sion et Environs

Tél. 213 **Au Moulin de la Grenette** Tél. 213
Farines de maïs, froment, seigle, 1re qualité
Farine pour bétail
Farine entière de maïs, d'orge et de seigle
Farinette, avoine et son
Mouture en tous genres — Prix avantageux
Se recommande: **Ch. RODUIT, prop., Sion**



Paron de toilette
pour grands et petits
FRÉDÉRIC STEINFELS ZURICH

Le **Lysoform** est employé dans les Hôpitaux, Maternités,
Cliniques, Sanatorias, etc., ayant été reconnu par MM. les Docteurs
comme le meilleur **Antiseptique, Microbicide et Dé-**
infectant. Exigez pour flacons et boudons
d'origine notre marque déposée.
Gros: Sté. suisse d'Antiseptie, Lysoform
— Lausanne —

TRANSPORTS FUNEBRES

à destination de tous pays
A. MURITH S.A. STAND 121
— GENEVE —
CERCUEILS & COURONNES — CIERGES
Dépôts pour le Canton du Valais:
Sion: Oscar MARIETHOD, Représentant
Bureau et magasin: Rue du Rhône. Tél. 181
Sierre: Adrien CALOZ
Monthey: Louis BARLATHEY, Téléph. 65

Ecole Centrale de Chauffeurs

Cours théorique et pratique
Brevet professionnel garanti
Grand Garage Majestic S.A.
Avenue de Morges 79, LAUSANNE
Nouvelle direction: **F. Thomas**
— Prospectus gratuits sur demande —

Feuille d'Avis des Montagnes

Journal du Locle
Quotidien
Fondé en 1806 — 116^{me} année
Le plus ancien organe des Montagnes
Neuchâteloises. Le seul quotidien du Lo-
cle. L'un des journaux les plus répandus
du canton de Neuchâtel et de la région
horlogère.
Le seule qui soit en mesure d'assurer une efficacité cer-
taine dans tout le district du Locle. Organe de publicité utilisé
par 8 communes pour leurs annonces officielles et par tous
les hommes d'affaires.
Par suite de sa grande diffusion, aussi bien en ville
qu'à la campagne, la **Feuille d'Avis des Monta-**
gnes assure aux annonces qui y sont insérées une publicité
de premier ordre.
Régie des annonces: **PUBLICITAS**

MALADIES DE LA FEMME

Toutes les maladies dont souffre la femme proviennent de la
mauvaise circulation du sang. Quand le sang circule bien,
tout va bien; les nerfs, l'estomac, le cœur, les reins, la tête, n'é-
tant point congestionnés, ne font point souffrir. Pour mainte-
nir cette bonne harmonie dans tout l'organisme, il est néces-
saire de faire usage, à intervalles réguliers, d'un remède qui a
gagné à la fois sur le sang, l'estomac et les nerfs, et seule la

JOUVENCE DE L'ABBE SOURY

peut remplir ces conditions, parce qu'elle est composée de
plantes, sans aucun poison, ni produits chimiques, parce qu'
elle purifie le sang, rétablit la circulation et décongestionne
les organes.
Les mères de familles font prendre à leurs fillettes la **Jou-**
vence de l'Abbé Soury pour leur assurer une bonne for-
mation.
Les dames en prennent pour éviter les migraines périodi-
ques, s'assurer des époques régulières et sans douleur.
Les malades qui souffrent de Maladies inté-
rieures, Suites de couches, Pertes blanches,
Métrites, Fibrome, Hémorragies, Tumeurs
Cancers, trouveront la guérison en employant
la **Jouvence de l'Abbé Soury**
Celles qui craignent les accidents du Retour
d'Age doivent faire une cure avec la **Jou-**
vence de l'Abbé Soury pour aider le sang à se bien
placer, et éviter les maladies les plus dangereuses.
La **Jouvence de l'Abbé Soury** préparée à la Pharmacie Mag.
Dumontier, à Rouen (France), se trouve dans toutes les bonnes
pharmacies. Prix: la boîte fr. 6.60, le flacon liquide fr. 6.60.
Dépôt pour la Suisse: André JUNOD, pharmacien, 21, quai
des Bergues, GENEVE.
Bien exiger Véritable Jouvence de l'Abbé Soury
avec la signature Mag. DUMONTIER

Magasin de Meubles de la Grenette

est toujours bien assorti en lits de fer et en bois,
sommiers, matelas, canapés, divan en moquette, fau-
teuils Louis XV et chaises en tous genres, plumes
et duvet, pousettes, chais à ridelles. Réparation de
meubles et de lits (désinfection)
Prix sans concurrence. Se recommande:
C. LUGINBUHL, tapissier, Sion.

ARRIVAGE DE Vins blancs nouveaux

SAN SEVERO Remplace le fendant
STRADELLA Rivalise les Vaudois
PANADES délicieux Le plus économique
ASTI en fûts
— ROUGES —
Barbera — Lambrusco — Alicante — Priorato
Corbières — Montagnes
A. ROSSA, Vins en gros, MARTIGNY
Maison de toute confiance. Demander prix

Camions-Automobiles

sont à vendre à des conditions avantageuses, pour cause de
liquidation.
Plusieurs **Saurer** de 5 tonnes 36 HP, à chaînes, état de neuf.
Plusieurs **Bussing** de 4 tonnes 40 HP, à chaînes, avec accou-
plement pour remorque.
Un camion-réservoir de 4000 litres.
Un camion de 2 tonnes à chaînes.
S'adr. au liquidateur **M. Auguste BRUN**, Gare du Flon, Lau-
sanne.

Tallichet Charles

Téléph. 69 — ORBE — Téléph. 69
Commerce de bois
sapin, chêne, noyer et toutes autres essences
Fourniture de bois de charpente
débité sur dimensions
Plancher brut crété, lattes, lambourdes, etc.

La meilleure
graisse comestible
Graisse de porc pure, du pays, mélangée avec de la graisse
de bœuf, est expédiée franco domicile, en bidons de 2 kg. à Fr.
6.—, 5 kg. à fr. 14.—, 10 kg. à Fr. 27.—.
Excellente et pure graisse de rognons de bœuf
5 kg. fr. 11.—, 10 kg. fr. 20.—
Cette graisse n'est teinte ni en blanc, ni en jaune
(Milliers d'attestations)
J. Luginbühl-Luthi, Boucherie, Spiez.

ABONNEZ-VOUS AU
„Journal et Feuille d'Avis du Valais“

La limitation des armements

Les propositions américaines formulées à l'ouverture de la Conférence de Washington sont bien accueillies par les autres puissances qui y participent. Les travaux s'ouvrent donc sous de favorables auspices.

M. Balfour, chef de la délégation britannique a apporté à la séance de mardi l'adhésion de l'Angleterre aux principes fondamentaux du programme américain; tout en formulant cependant quelques réserves sur la question navale.

La principale de ces réserves concerne le tonnage sous-marin. Des experts britanniques voudraient voir les sous-marins disparaître complètement. L'amirauté réclame la limitation rigoureuse de leur tonnage et de leur armement; elle estime que le programme américain laisse une trop large place aux sous-marins dont la Grande-Bretagne n'a jamais eu un nombre aussi important que celui autorisé par le plan Harding. Pour les délégués anglais, le sous-marin est une arme défensive particulièrement utile aux puissances navales secondaires et qui deviendrait en quelque sorte une arme offensive si leur nombre n'est pas limité et tandis que celui des navires de surface est diminué.

La délégation britannique déclarera donc que le tonnage sous-marin proposé par M. Hughes de 90,000 tonnes pour les Etats-Unis et la Grande-Bretagne et de 54,000 tonnes pour le Japon soit réduit de la moitié ou d'un tiers.

La seconde objection britannique a trait aux moyens de sauvegarder la capacité de production et l'organisation des chantiers de construction. Si la suspension des armements navals se poursuit pendant les dix années prévues, le travail manquera pour 100,000 spécialistes dont le recrutement sera impossible quand leurs services deviendront nécessaires et qui devront être maintenus inactifs, ce qui constitue une dépense excessive. L'Angleterre demandera que la construction soit maintenue dans certaines limites.

Une dépêche de Paris annonce que la France, approuvera le projet du désarmement sur mer avec quelques réserves insignifiantes. Elle demandera qu'elle puisse conserver huit grandes unités navales, et l'Italie six. La question des sous-marins restera pendante. On assure que la délégation britannique paraît décidée à demander que le nombre de sous-marins soit considérablement réduit ou que cette arme soit complètement supprimée.

L'amiral Kato, au nom du Japon et M. Schaeffer, délégué de l'Italie, ont déclaré accepter en principe la proposition de l'Amérique tendant à limiter les armements navals.

Quant à la délégation chinoise, elle présenterait dit-on, un programme reconnaissant à la Chine son intégrité territoriale, demandant, en outre, certaines modifications du régime des chemins de fer, en partie sous la gérance du Japon et du régime douanier. D'une manière générale, M. Wellington Koo réclamera la suppression des concessions.

Comme on le voit, ici encore c'est le Japon qui devra répondre. Les puissances européennes n'ont guère d'intérêts en Chine incompatibles avec le libre développement de ce pays. Il n'en est pas absolument de même pour le Japon. De plus en plus, il apparaît que le Japon tranchera les problèmes de l'Extrême-Orient.

Un beau discours de M. Harding

M. Harding, président des Etats-Unis a ouvert le congrès de Washington par un discours d'une haute envolée humanitaire.

Voici les passages les plus remarquables de ce discours:

« En qualité de promoteur officiel de cette conférence, je crois pouvoir dire que l'appel qui a été lancé n'est pas l'appel des Etats-Unis seuls, mais qu'il est surtout l'appel du monde las de la guerre, qui lutte pour la reconstruction du monde, qui a faim et soif de meilleures relations réciproques. C'est l'appel de l'humanité qui demande à grands cris d'être soulagée et qui est dévorée du désir d'avoir enfin une paix durable.

Il est facile de comprendre ces aspirations universelles. La gloire, le triomphe, les joies du succès, l'amour de la liberté, le dévouement à la patrie, les affres de la tristesse, le fardeau des dettes, la désolation des ruines, ce sont là choses que, dans tous les pays on ressent, on apprécie et on comprend également. Quant à nous, Etats-Unis, nous revenons à peine des obsèques du soldat américain inconnu, à l'occasion desquelles la nation a donné cours à son chagrin en rendant hommage à ce héros national. Qu'ils l'aient exprimé ou non, des centaines de milliers d'Américains ont évoqué les causes inexcusables, les dépenses incalculables, les nombreux sacrifices et les indescriptibles chagrins de cette guerre; et la question reste à jamais posée: comment l'humanité peut-elle se justifier et comment Dieu peut-il pardonner? La haine humaine ne demande pas le paiement d'un tel tribut. L'ambition et l'avidité doivent être désavouées. Si c'est aux malentendus que doit être attribué le crime, alors bannissons-les et que la bonne intelligence règne partout.

Tous, nous demandons liberté et justice. L'une ne peut exister sans l'autre. On doit les réunir comme la propriété incontestable de tous les peuples. Les droits inhérents sont du domaine divin et les tragédies du monde prennent leur origine dans la méconnaissance de ces droits. Le monde, aujourd'hui, aspire à la jouissance de ses droits en s'armant pour les défendre, alors que le simple bon sens demande leur reconnaissance au moyen d'une commune entente.

Le cataclysme de la guerre mondiale fit s'orienter de nouvelles camaraderies, de nouvelles aspirations. C'est à nous qu'il appartient d'en user de notre mieux.

Le monde chancelle sous le poids des dettes et il a besoin d'être allégé de ce fardeau. L'humanité, qui a été choquée par une destruction effrénée, devrait diminuer les causes de cette destruction en songeant aux frais démesurés de la guerre et à la continuation du fardeau des armements. Tous les gens de bon sens souhaitent une réelle limitation des armements et aimeraient que la guerre fût mise hors la loi. Dans leurs plus sages réflexions, des centaines de milliers d'hommes, répandus à travers le monde, qui paient pendant la paix et meurent pendant la guerre, souhaitent que leurs hommes d'Etat convertissent les dépenses faites pour ceux qui vivent et pour ceux qui viendront après. Le monde ne peut pas se remettre en ordre lui-même et mettre bas l'excès de ses fardeaux sans le secours de ceux qui dirigent les peuples. La guerre est devenue progressivement plus cruelle et plus destructive depuis le premier conflit jusqu'à ce jour et une graduation contraire irait mieux à notre civilisation si vantée.

Messieurs les membres de la conférence, les Français vous accueillent d'un cœur sincère et sans égisme. Nous n'apportons aucune crainte, nous ne poursuivons aucun but vil, nous ne suspectons aucun ennemi, nous ne convoitons aucune conquête, satisfaisant de ce que nous avons. Nous ne cherchons rien qui appartienne à autrui. Nous désirons seulement faire une plus belle, une plus noble chose: nous désirons nous assoir avec vous à la table de l'entente et de la bonne volonté internationale. En toute confiance, nous sommes avides de vous rencontrer et de vous inviter, vous offrant la coopération. Le monde demande qu'il soit médité sagement sur l'état de choses existant et qu'on se rende compte qu'il ne saurait y avoir de remède sans sacrifices, non pas seulement de la part de l'un de nous, mais de la part de nous tous.

Je ne veux pas parler ici, de l'abandon des droits, ni de la réduction de la liberté, ni de la contestation des aspirants, ni du refus de reconnaître les nécessités nationales. Les Etats-Unis ne demanderaient pas cela, pas plus qu'ils ne voudraient le donner. Il n'est besoin d'aucune fierté humiliée, d'aucune nationalité englobée, mais je voudrais que nos pensées se fondent ensemble pour nous engager tous à participer à moins de préparatifs de guerre et à plus de préparatifs tendant à une heureuse paix. Les plus grands espoirs naissent de l'esprit qui nous anime tous.

Je ne puis parler officiellement que pour les Etats-Unis. Des millions d'hommes désirent franchement moins d'armements et aucun ne veut la guerre. Nous ne nourrissons aucun dessein indigne. Nous attribuons au monde les mêmes bonnes intentions.

Donc, je vous souhaite une bienvenue sincère, avec beaucoup de foi dans les travaux que vous allez entreprendre. Nous sommes ensemble pour servir l'humanité.

Je fais des vœux pour cette entente, qui affirmera des garanties de paix et pour des arrangements tendant à réduire le fardeau du monde et à établir pour sa prospérité un meilleur état de choses.

Une telle œuvre ajoutera de la gloire à vos travaux et aux nôtres et l'allégresse du genre humain vibrera, à jamais, à travers les siècles »

SUISSE

Arrestation à Fribourg

Le directeur de la Banque commerciale de Fribourg, M. Figi, a été arrêté et conduit à la prison en automobile lundi à 16 heures.

Mort de M. Edouard Weber

Dimanche matin est mort, après une courte maladie, à l'âge de 63 ans, M. Edouard Weber, ancien député, ancien chef du dépôt des chemins de fer fédéraux, à Lausanne.

Le défunt était originaire de Menziken (Argovie). Il était né le 15 février 1859 à Lausanne, où il suivit les cours d'une école secondaire et de la Faculté technique. Comme étudiant, il fit partie de la Société Stella. Après avoir fait un apprentissage de mécanicien, il entra au service de la Compagnie de chemin de fer suisse. Il entra ensuite comme chauffeur-mécanicien, puis conducteur de locomotive, à Ambérieux, à la Compagnie du Paris-Lyon-Méditerranée. De là il passa au service de la Compagnie du Gothard et occupa l'emploi de chef de dépôt de Bellinzona. Ensuite il fut successivement au service de la Compagnie de navigation sur le lac de Lugano, puis de la ligne de chemin de fer Porlezza-Menaggio-Ponte Stresa-Luino; puis, en Italie, au service de la Compagnie Monza-Barzano et de celle des tramways de Monza, dont il fut le chef.

Il entra ensuite au pays et fut nommé chef de dépôt de Viège-Zermatt, puis en 1893, vint en même qualité à Lausanne et resta à ce poste jusqu'en 1918.

Edouard Weber fut, le 4 mars 1917, nommé député au Grand Conseil, où il représenta, durant une législature, le parti jeune-radical. Il était candidat de ce parti pour les prochaines élections communales.

Les suites d'un match

Le goldkeeper Morando, de l'équipe nationale italienne, qui avait été violemment touché par le ballon dans le match de football italo-suisse disputé le 6 novembre à Genève, et qui avait dû quitter quelques instants le terrain, vient de mourir à l'hôpital de Valenza des suites de lésions internes.

La suppression du visa

Une conférence des directeurs cantonaux de police est convoquée pour le 17 novembre à Genève en vue de discuter la nouvelle ordonnance fédérale concernant la suppression réciproque du visa à partir du 1er décembre.

Réduction du personnel des C.F.F.

Un grand nombre de fonctionnaires des C. F. F. seront mis à la retraite au mois de janvier 1922. Il est probable qu'à cette date il en sera de même pour les chefs de section et une partie de leurs remplaçants aux bureaux de réclamations à la direction générale.

Les exploits d'un agent d'affaires

A la suite d'un mandat d'arrêt international lancé par M. le juge d'instruction Batard, la Sûreté générale de Paris vient d'arrêter dans cette ville un agent d'affaires de Genève, Alfred Duvoisin, âgé de 35 ans, vaudois.

L'arrestation de l'indélicat homme d'affaires qui tenait un bureau au Passage des Lions, 5, a été décidée à la suite de nombreuses plaintes en escroquerie parvenues au Parquet. Le chiffre total des sommes extorquées se monte à environ 100,000 francs.

En outre, de ses occupations d'affaires, Duvoisin avait créé une Banque de valeurs à lots et une réclame intense avec plans de tirages avait été entreprise. Les « bonnes poires » ne tardèrent pas à amorcer. Etant ensuite entré en relations avec un ministre français, M. Loucheur, Duvoisin avait été chargé d'entrer en rapport en Suisse avec des sous-traitants pour la reconstruction des villages dans les régions envahies. L'affaire roulait sur un chiffre de plusieurs millions mais malheureusement l'affaire n'eut pas de suite.

La situation devenant critique, Duvoisin s'éclipça en octobre dernier.

Les bureaux de l'agent d'affaires avaient été montés suivant toutes les règles. Un directeur commercial, M. Delessert, voit sa caution de 10,000 s'envoler. M. Quick, technicien, engagé comme employé intéressé perd une caution de 5000 francs pour l'achat de quelques actions se voit privée de ses économies. Un entrepreneur d'Annemasse qui avait chargé l'agent d'affaires-banquier de lui faire rentrer une somme de quatre mille francs chez un entrepreneur de Bernex et nombre de commerçants qui lui avaient confié des encaissements à faire, attendent encore leur argent. Une nouvelle plainte pour une somme de 3500 francs vient d'être déposée par M. Jean L., un jeune Bernois.

L'escroc a été retrouvé par M. Quick qui avait été dépêché à Paris à la suite d'une réunion de créanciers que sa disparition avait rendus inquiets.

Samedi matin, M. Vivier, huissier à l'office des faillites a apposé les scellés dans les bureaux de la Banque de crédit de valeurs à lots de M. Duvoisin. Suivant toute prévision l'actif ne couvrira pas même la somme nécessaire à payer le loyer.

Les plaintes continuent et probablement seront encore nombreuses. L'extradition de Duvoisin a été réclamée.

Le relèvement du prix du fer

Pur suite de la brusque dépréciation du mark, les usines métallurgiques ont subi des pertes considérables, car les prix en vigueur ne parvenaient qu'à peine à couvrir l'acquisition des minerais étrangers et leurs frais de transport. Aussi l'« Eisenwirtschaftsbund » a décidé de relever considérablement les prix du fer brut.

Canton du Valais

Grand Conseil

Séance de mardi 15 novembre

Présidence de M. G. Tabin

BUDGET DE L'ETAT

L'examen du budget est repris au chapitre des « Recettes ».

A la rubrique « droits de sceau et de chancellerie », la commission propose de porter la recette de 50 à 65,000 francs. Adopté.

La commission s'est demandée si les prévisions concernant le produit de l'impôt sur le revenu seront bien réalisées. En 1920 cet impôt a produit 620,000 francs. Il est raisonnable de prévoir fr. 500,000 au budget. La commission ne propose pas de changement des chiffres prévus par l'Etat; elle les considère comme approchant de la réalité.

M. H. Seiler demande des explications sur la rubrique « Impôt sur la fortune » dont il estime le chiffre exagéré.

M. Seiler fait un tableau pessimiste de notre situation financière et critique la politique économique du gouvernement.

M. J. de Chastonay répond que les chiffres prévus au budget concernant le produit de l'impôt sont basés sur les calculs établis sur les déclarations faites par les contribuables en 1921. L'impôt sur la fortune accuse une somme de fr. 1,200,000. Il est certain que la situation actuelle est difficile et si la crise devait se prolonger, il faudrait évidemment couper court à toutes dépenses extraordinaires, même si elles paraissaient utiles au pays. Mais les conditions peuvent changer; la situation peut s'améliorer.

M. Burgener, président du Conseil d'Etat, relève que M. Seiler, en termes plus ou moins couverts, a fait le procès de la politique du gouvernement. Le Conseil d'Etat est d'accord qu'une politique d'économies doit être poursuivie. C'est dans ce but qu'il a accepté d'emblée

la constitution de la commission dite des « rognures » et qu'il est disposé à collaborer avec elle. Il y a lieu, notamment, de voir si l'on ne devrait pas réorganiser les services de l'Etat et diminuer le nombre des employés auxiliaires; d'autre part de chercher des ressources nouvelles.

On reproche au Conseil d'Etat d'avoir des idées de grandeur en faisant construire des bâtiments coûteux; on a parlé de celui des denrées alimentaires. Il est évident que si le Gd Conseil avait, comme le demandait l'Etat, voté cette dépense il y a quelques années, elle aurait été beaucoup moins élevée; il ne faut pas oublier non plus que la Confédération paye la moitié de cette construction. Quant à l'école cantonale d'agriculture, le Conseil d'Etat a invité le département agricole à revoir le projet et à modifier les plans qui sont trop grandioses. On commencera plus modestement par 70 à 80 élèves; tout en agrandissant l'établissement plus tard si le besoin s'en fait sentir.

M. Burgener conclut en disant que l'Etat présentera pour la session de mai, des propositions fermes concernant les économies à réaliser.

M. Abel Delaloye, qui est à la fois président de la commission du budget, et de celle des économies, expose le travail accompli par celle-ci. Diverses réformes sont envisagées, sur lesquelles le Conseil d'Etat devra donner son avis. La situation financière actuelle, si elle n'est pas brillante, ne peut être qualifiée d'inquiétante.

M. Raymond Evéquoze trouve bien naturel que les préoccupations financières aient leur répercussion au sein de l'assemblée. Dans tous les parlements, on s'occupe de cette vitale question. Tout le monde est d'accord que la situation est difficile; mais elle est due à des conditions que nous ne sommes pas les maîtres de changer. Les difficultés dans lesquelles se débattent les cantons, sont dues pour une part au fait que la Confédération se met à percevoir des impôts directs, alors que seuls les impôts indirects devraient lui procurer ses ressources. Ainsi l'impôt de guerre est un impôt direct qui sera perçu, de 4 ans en 4 ans pendant une période de 16 ans; et quand ce temps sera échu, il est bien à craindre que l'impôt subsistera.

M. J. Couchepin relève que les gouvernements précédents de notre canton, se contentaient d'établir un budget fort simple avec en regard le droit et l'impôt, de manière à ce qu'ils s'équilibrent à peu près. Il reconnaît que le gouvernement conservateur actuel est réellement progressiste.

M. Evéquoze souligne avec plaisir cette déclaration du chef du parti radical et lui donne un compliment pour compliment, déclare qu'autrefois le parti de l'opposition se plaisait à mettre des bâtons dans les roues du char gouvernemental, tandis que maintenant il collabore avec lui à la prospérité du canton.

Sur ce, le débat est clos et l'on continue la lecture des colonnes de chiffres.

A la rubrique « amendes et confiscations » la commission propose de porter la recette de 25 à 30,000 francs. Adopté.

L'examen du budget est interrompu.

CONSTRUCTION D'UNE ECOLE NORMALE

On aborde le second objet à l'ordre du jour, le décret concernant la construction d'un bâtiment pour l'Ecole normale des garçons et l'Internat du Collège et de l'Ecole industrielle supérieure.

La commission s'est divisée en majorité et en minorité; cette dernière proposant, vu la dureté des temps, de ne pas entrer en matière.

Après la lecture du message du Conseil d'Etat et des rapports de la commission, l'entrée en matière est votée.

Le titre et les considérants du décret sont adoptés avec quelques amendements apportés par la commission.

L'art. 1er est voté dans la teneur suivante:

Art. 1er. — La construction d'un bâtiment pour l'école normale des aspirants-instituteurs conformément aux plans et devis déposés, est déclarée d'utilité publique.

A l'art. 2 disant: « Il est alloué à cet effet au Conseil d'Etat un crédit de 700,000 fr. » la commission propose de réduire ce crédit à 400,000 fr. Elle estime que le projet présenté par l'architecte cantonal doit être simplifié, eu égard à la situation des finances cantonales.

Le crédit de fr. 400,000 est voté.

L'art. 3 dit:

« Art. 3. — Les Départements de l'Instruction publique et des Travaux publics sont chargés de l'exécution du présent décret. »

La commission propose de remplacer les mots « Le Département de l'Instruction publique et des Travaux publics » par « le Conseil d'Etat est chargé ». Adopté.

Le décret est voté dans son ensemble en premiers débats.

Nous saluons avec satisfaction l'adoption de ce projet qui va permettre à notre école normale de se développer convenablement et en même temps aux étudiants du collège et de l'Ecole industrielle de trouver à Sion un internat à l'instar des autres établissements d'Instruction secondaire.

Séance de mercredi 16 novembre
Présidence de M. G. Tabin

BANQUE CANTONALE

A l'ouverture de la séance, il est donné lecture d'une lettre de M. Py, priant le Grand Conseil de le remplacer comme censeur de la Banque cantonale, ses fonctions ne lui permettant pas de remplir plus longtemps cette charge. L'élection du remplaçant de M. Py est renvoyée à une prochaine séance.

BUDGET

Le Grand Conseil poursuit l'examen du budget aux recettes des départements. La commission fait insérer un poste de fr. 15,000 représentant le subside de la Confédération aux mensurations cadastrales.

M. Haegler prie le Conseil d'Etat de faire une démarche auprès du département fédéral des postes pour que l'on revienne sur la décision interdisant l'encartage du Bulletin officiel dans les journaux valaisans.

M. de Chastonay, Chef du Département des Finances, répond qu'il veut bien renouveler des démarches dans ce sens; sans avoir cependant grande chance de succès.

M. J. Couchepin pose une question concernant la publication d'annonces commerciales dans le Bulletin officiel.

M. Dellberg prie le Conseil d'Etat d'abaisser le prix des plaques de vélos.

M. de Chastonay annonce que des instructions ont été données à l'imprimeur du Bulletin officiel lui interdisant la publication d'annonces commerciales. La question est de savoir exactement quand une annonce a ou n'a pas un caractère commercial. En tout cas, le Conseil d'Etat veillera à l'observation de la convention.

Répondant à M. Dellberg, M. de Chastonay dit que la taxe de 3 francs sur les plaques de vélos n'a rien d'exagéré et doit être maintenue.

Aux recettes du Département de l'Intérieur, M. Morand fait observer que nous recevons plus de deux millions de subsides de la Confédération ceci pour répondre au reproche fait hier par M. R. Evéquoze que l'ingérence fédérale nuit aux finances cantonales.

M. M. Troillet répond: Nous sommes certainement reconnaissants à la Confédération de ses subsides; mais si les cantons pouvaient disposer des impôts prélevés par la Confédération, leur situation financière serait meilleure.

Réplique de M. Morand qui dit que le Valais reçoit de la Confédération davantage qu'il ne donne.

M. Charvoz croit que la discussion sur ce terrain sort de son objet. On doit en rester à l'ordre du jour qui est le budget.

Il propose de porter de 12 à 20,000 fr. le subside aux Caisse d'assurance-maladie.

M. Troillet se déclare d'accord avec cette proposition, qui est adoptée.

Pour gagner du temps, M. J. Couchepin propose de ne lire que les totaux des rubriques du budget. Il est ainsi procédé.

La commission trouve insuffisant le chiffre de fr. 1000 prévu à la rubrique « Remboursement des frais de pension à l'Ecole normale », parce que le nombre des régents quittant l'enseignement est chaque année élevé.

M. Burgener répond: Il n'est pas exact qu'un grand nombre d'instituteurs quittent l'enseignement avant le délai de 8 ans, prévu par la loi; sur tout depuis que les traitements ont été augmentés. Il n'est pas à prévoir que le chiffre de 1000 francs prévu sera dépassé en 1922.

Au département de Justice et Police, M. J. Délayes prie le Conseil d'Etat d'étudier le moyen de dispenser le public du spectacle de la traversée de la ville accompagnés d'un gardien, fusil chargé, spectacle qui l'a toujours couru.

M. Burgener répond qu'il prend note de cette observation et la transmettra au Chef du département de Justice et Police.

Le chapitre des recettes est liquidé. On aborde celui des dépenses. Un échange de vue a lieu entre les rapporteurs de la commission et le chef du département des finances au sujet de l'amortissement des derniers emprunts.

Sous la rubrique « Frais de matériel de chancellerie », la commission propose diverses réductions de dépenses.

M. de Chastonay exprime la bonne volonté de l'Etat à réaliser des économies; mais il ne doit pas lui fixer des limites aussi restreintes que le veut la commission, sinon il sera impossible aux services du gouvernement de remplir leurs obligations.

Les réductions proposées par la commission sont adoptées.

La commission, parlant de la publication de l'Abscheids, exprime le vœu que les annotations accompagnant les documents en latin soient rédigées en français.

M. Burgener expose l'origine des Abscheids et annonce que le second volume qui va paraître prochainement sera en grande partie allemand. La proposition de la commission n'aurait pour effet d'en retarder la publication, qui serait regrettable. Pour vulgariser cet ouvrage, il y aurait lieu de le mettre à un bas prix à la disposition des bibliothèques communales.

La commission propose de réduire de 5,000 à 4,000.— la rubrique « Frais de représentation ». Cette proposition est écartée.

M. J. Délayes propose de porter de 500 frs. 1000, le subside à l'Association « Pro mano » en faisant ressortir le rôle actif et bien faisant joué par ce dernier au point de vue du développement de l'industrie hôtelière, spécialement en faveur de notre canton.

M. Burgener, président du Conseil d'Etat, que personnellement il avait proposé à ses collègues cette augmentation; mais ceux-ci, pour des raisons financières, s'y sont opposés.

Le chiffre de 1,000 frs. est voté à une majorité par le Grand Conseil.

CORRECTION DU DORFBACH

Avant de lever la séance, le Grand Conseil adopte un décret concernant la correction du Dorfbach à Lax; ce torrent est un danger constant pour la localité en temps d'orage.

FAITS DIVERS

Au tunnel du Simplon

Durant les travaux de réfection du tunnel du Simplon actuellement en cours, les trains empruntent la nouvelle galerie jusqu'à la station établie au milieu du tunnel. De là ils repassent dans l'ancienne galerie pour ressortir à Iselle. Dans quelques mois, ils interviendront cette marche pour permettre d'achever les travaux. On pense pouvoir mettre en service simultanément les deux tunnels vers la fin de l'année prochaine. A cette même date, la station cessera d'être desservie par un personnel permanent. Le distancement des trains se fera automatiquement, à l'aide d'un appareil nouvellement inventé et présentant toutes les garanties de sécurité.

LA VIE ECONOMIQUE

Les prescriptions concernant la mouture et fixant des prix maxima pour la farine sont abrogées depuis le 7 novembre. La meunerie est de nouveau libre de moudre comme elle l'entend, de sorte qu'il lui sera possible de conformer sa mouture aux besoins de sa clientèle. En général, les meuniers fabriqueront de nouveau une farine plus blanche, étant donné qu'il n'existe plus de type officiel de farine panifiable. Mais plus on fabriquera de farine blanche, plus minime sera pour le consommateur la baisse de prix.

Il semble que l'on n'est pas très au clair au sujet des prix du beurre. On rappelle donc que le beurre de table d'importation est livré par l'Office fédéral du lait aux marchands en gros, par wagon complet, à 5 fr. 85 le kilo franco. Le commerce de gros est tenu de revendre ce beurre aux détaillants à 6 fr. 10 le kilo, au maximum, et ceux-ci doivent le vendre au maximum à 6 fr. 50 le kg. par quantité de 1 kg. et plus, et 6 fr. 70 par quantité de moins d'un kilo.

Ceci ne concerne pas le beurre du pays.

Le sucre subira une nouvelle diminution de prix au début de décembre prochain.

L'Office de l'alimentation a diminué le prix de vente des céréales de 20 pour cent. Alors que le froment était fourni jusqu'à maintenant au prix uniforme de 50 fr. les cent kilos, il se vendra dorénavant entre 39 francs et 41 fr. Cette baisse des céréales entraînera vers le milieu de novembre une baisse du prix de la farine, du prix du pain et des pâtes alimentaires.

Les alpages valaisans

M. Th. Schnyder, ingénieur rural cantonal, nous présente une étude très documentée sur les améliorations foncières dans notre canton de 1912 à 1921.

Nous y trouvons d'intéressants renseignements sur nos alpages:

Les 547 alpages valaisans représentent une surface de 1474 km², dont 861 km² sont constitués par des terrains improductifs. Ces alpages nourrissent pendant deux mois et demi, 38,000 têtes de gros bétail et 8000 têtes de petit bétail. D'après leur valeur marchande actuelle, ils représentent un capital d'environ 30 millions de francs, soit une partie appréciable de la richesse du canton.

La plupart des écuries d'alpages sont construites à une altitude de 1700-2400 mètres. Comme la limite des forêts est partout à 2000 mètres, la plupart des écuries sont construites en bois. Il est souvent difficile de choisir des endroits à l'abri des avalanches et d'arrêter les dimensions convenables des constructions.

Feuilleton de la «Feuille d'Avis» N° 13

LA FLEUR DE FEU

Absolument sûr, pour le moment, répondit Olivier avec décision; et je ne me laisserai pas plus de vous le redire que vous de m'entendre. Mais je suis tout aussi certain, malheureusement, que son état d'esprit est des plus dangereux. Le mal imaginaire peut devenir réel la hantise d'une idée fixe peut impressionner les nerfs, mêmes qui actionnent la circulation, et déterminer ainsi, par une sorte de suggestion la maladie dans toute son intensité.

Olivier, Olivier! vous me faites peur, vous me faites mal. Je comprends, oh! oui, je comprends que le péril devait être bien pressant, pour que vous lui opposiez pareil remède.

Je n'en avais pas d'autre, et j'ai tout lieu de croire qu'il réussira pleinement... Trop bien même, en ce sens que Blanchelys, dans sa droiture intrinsèque, est capable de tout vous dire, et de vous affecter par la douleur de sa déception.

Pauvre enfant, pauvre loyal petit cœur... Mais je suis prévenue et je ne contrarierai pas les effets de votre traitement si énergique et salutaire.

Salutaire, certainement, dur et même cruel il me l'a été autant qu'à Blanchelys.

« Que n'ai-je pas dit, que n'ai-je pas fait pour la convaincre, en voyant sa respiration s'embarasser, les veines de ses tempes bleuir comme...

Pendant la période allant de 1912 à 1917, on a construit 27 étables abritant 1572 têtes de bétail, pour une superficie de 3872 Ha.

Les dépenses totales pour des constructions d'écuries ont été de fr. 581.383.74, soit environ la moitié de celles du temps d'avant-guerre. Ces écuries peuvent loger 2808 têtes; toutes celles qui ont été subventionnées peuvent abriter 10,578 têtes, soit un peu moins du quart de tous les effectifs du bétail d'alpage.

Dans les Alpes valaisannes où il pleut rarement, le bétail souffre parfois terriblement de la soif. Chaque flaque d'eau, si sale soit-elle, paraît être assez bonne pour abreuver le bétail. Il en résulte inévitablement que le bétail dépérit et devient la proie des maladies et que la production du lait diminue soudainement.

Jusqu'en 1912, on a installé dans nos alpages 64,625 mètres de tuyaux en fer, ce qui a nécessité une dépense de fr. 264.144. Les conduites d'eau aménagées depuis cette année atteignent une longueur de 38,496 mètres; les frais d'installation se sont élevés à fr. 183.810.

A côté de ces dépenses, il y a les travaux de défrichement qui occasionnent également de grands frais; les travaux de clôture pour protéger le bétail contre les chutes dans les endroits dangereux ou pour empêcher le passage d'autres troupeaux; les drainages de terrains marécageux; et les travaux d'irrigation.

De même que l'irrigation de la plaine et des coteaux constitue en Valais un mal nécessaire et une lourde charge pour l'agriculture, des travaux d'irrigation appropriés quoique moins importants sont exécutés jusque dans les régions les plus élevées.

Marchés au bétail

Foire de Sion, le 12 novembre
(pr bétail indemne ou guéri dep. plus de 8 mois)

Animaux	présentés	vendus	prix
Mulets	5	3	800 1500
Taureaux repr.	19	10	400 700
Boeufs	45	30	300 1000
Vaches	314	215	450 1100
Genisses	122	80	250 750
Veaux	64	30	100 250
Porcs	120	70	100 600
Porcelets:			
nés dans canton	140	90	18 80
d'autr. prov.	100	60	30 50
Moutons	178	120	30 60
Chèvres	64	45	20 100

Fréquentation moyenne de la foire.
Prix sans modification importante.

Exigez le **Luy Cocktail** originaire avec un reste de citron

Chronique sédunoise

Vente de bienfaisance

Zurich, puis Genève ont eu des fêtes de charité où le Valais, ses produits, ses costumes anciens, ses familles villageoises ont été admirés et acclamés avec un enthousiasme dont nous pouvons être fiers.

Dimanche prochain, c'est à Sion que se tiendra comme nous l'avons déjà annoncé, une vente de charité au profit des œuvres de la paroisse. Et bien que sous un autre aspect, ce sera aussi le Valais qui occupera la place d'honneur; ce seront en majeure partie ses produits, ses ouvrages, ses travaux, ce seront ses sourires et sa bonne humeur qui garniront les comptoirs; et nous ne doutons pas que joints à sa générosité coutumière, ils n'assurent le succès complet de cette fête.

Nous revoyons de ces kermesses des années dernières: quel entrain, quelle animation, quelle gaieté. Qui était entré, ne pouvait plus s'en éloigner; et qui n'avait pu venir, le regrettait et se jurait bien de ne pas manquer une nouvelle occasion.

Les préparatifs de la kermesse de dimanche nous promettent une fête aussi jolie, aussi réussie. Dans les salles du Casino, cinq comptoirs, desservis par nos plus charmantes jeunes filles, dresseront leurs tentes multicolores. Des étalages, disposés avec cet art, cette élégance qui est naturel à nos Sédunoises, offriront aux amateurs des objets pour tous les âges et pour tous les goûts. Chacun y trouvera ce qui lui est utile ou ce qui lui plaît; les messieurs autant que les dames, les gens mariés et ceux qui ne le sont point pourront faire ample provision d'articles pour leur usage personnel. Les ménagères pour qui le pot au feu du lendemain est le plus grand souci, pourront remplir leur filet de magnifiques légumes et de tous les mets nécessaires à la préparation d'un bon repas.

Nous nous en voudrions de ne pas signaler spécialement ce qui constituera la parure la plus fine de ces comptoirs: ces ouvrages de dames, ces vêtements d'enfants, ces délicieux travaux féminins, confectionnés avec ce soin et cette habileté qui font la réputation de nos Sédunoises. N'est-ce pas le désir de chacun de posséder, chez soi, ces merveilles de l'art féminin qui donnent aux appartements un cachet de bon goût et de distinction si recherchés; et quelle occasion unique d'acquiescer ces broderies, ces garnitures qui chez les bébés comme chez les grandes personnes, ajoutent tant de grâce aux modes du jour.

Nous avons aussi appris... il est vrai qu'on nous l'a confié sous le sceau du secret. Bah! un secret est beaucoup plus urgent à faire connaître qu'une autre nouvelle. Et celui-ci est si intéressant... Donc, les aimables quêteuses ont su intéresser à leur entreprise les peintres du Valais; et nous savons que plusieurs d'entre eux, entre autres MM. Bille, Vallet, Dalèves, Wutrich, Mme G. Roten ont déjà répondu favorablement à leur appel et promis une œuvre pour la vente. Ainsi M. Dalèves a fait don de l'étude de la fanèuse qui a servi de modèle pour les affiches de la fête de Zurich. On accourra certainement de loin pour s'adjuger de tels morceaux.

Les comptoirs ne seront pas les seuls plaisirs qui attendront les visiteurs; des jeux de toutes sortes, jeux de hasard, attractions diverses que nous ne voulons pas décrire ici pour leur en réserver la surprise, ne leur laisseront pas le loisir de s'ennuyer.

Les enfants n'ont pas été oubliés; ils trouveront au rez-de-chaussée une salle pour eux seuls où les attendent toute une série de divertissements qui feront leur joie.

Enfin — last but not least, s'écriera le sexe fort, et les dames aussi, lesquelles quoi qu'elles en disent ne lui cèdent en rien en gourmandise — dans la grande salle du Casino, transformée en fashionable tea-room, s'élèvera un buffet; et sur ce buffet, des amoncellements de friandises, des gâteaux façonnés selon les bonnes recettes de nos grands-mères, des pyramides de fruits embaumeront la salle; et côte à côte, des bouteilles jangées en bataillons serrés arboreront des gilets et des cravates que les vrais connaisseurs s'empresseront d'apprécier à leur valeur.

Tant de séductions que nous n'avons pu énumérer que bien incomplètement et bien imparfaitement, sont plus que suffisantes pour attirer toute une foule au Casino dimanche prochain. Toutefois, nous ne nous tromperons pas en ajoutant — et ceci est tout à l'honneur de nos populations si généreuses et croyantes, et elles en recevront un jour la récompense, — que le plaisir de pratiquer le doux devoir de la charité, ne sera pas le moindre effort qui conduira les visiteurs à cette vente; et que le sentiment d'apporter leur contribution large ou modeste à des œuvres dignes de tout leur intérêt doublera et embellira la joie et les plaisirs que la fête leur fera éprouver.

L'exposition d'arts graphiques

Nous rappelons que l'exposition d'arts graphiques et d'emballages, organisée par l'Œuvre, dans la halle de gymnastique de Sion, et dont nous avons parlé dans le dernier numéro, reste ouverte toute la semaine. Il y a un grand intérêt à la visiter.

ETRANGER

Insurrection en Russie

On mande de Moscou que des nouvelles de Tambow, Nélitopol, Charkow et Rostow signalent les progrès du mouvement insurrectionnel. La région de Tambow est entièrement envahie. Les insurgés possèdent des mitrailleuses, de la cavalerie et les paysans soutiennent le mouvement. Le gouvernement se voit dans l'impossibilité de maîtriser le mouvement. La mobilisation partielle ne donne que des résultats minimes, les soldats rouges désertant en grand nombre.

L'exécution du traité

La note remise mardi, par le gouvernement allemand à la commission de contrôle militaire interalliée et à la conférence des ambassadeurs, demande de renoncer à la fermeture des Deutschen Werke. La note souligne l'impossibilité pour ces usines de continuer à fabriquer du matériel de guerre et fournit d'autres raisons à l'appui de cette requête.

Magasins pillés à Berlin

La foule a fait soudainement irruption dans un certain nombre de magasins de comestibles et les ont mis au pillage, avant que les commerçants ainsi assaillis, eussent le temps de quérir la police.

A la suite de cet incident, de nombreux magasins ont fermé. Des renforts de police se sont rendus sur les lieux.

Plus d'avocats-députés

Il n'y aura plus d'avocats-députés en Bulgarie: l'incompatibilité entre la profession d'homme de loi et la charge de représentant de la nation a été votée récemment par le Sobranié.

La loi, une fois ratifiée, les avocats-députés ont dû choisir entre leur profession et leur mandat. La majeure partie d'entre eux ont préféré rester au Sobranié et se sont fait rayer du tableau des avocats. Dans le petit nombre de ceux qui, au contraire, ont préféré quitter les Chambres figure M. Ghenadief qui, après avoir été un certain temps en prison, le compagnon de cellule de M. Stambouliski, le président du Conseil actuel, son adversaire politique, retourne aujourd'hui à l'exercice de sa profession d'avocat.

Un gros incendie à Wiesbaden

On mande de Wiesbaden: Un réservoir à benzine a fait explosion, lundi matin, à la fabrique d'huiles Nfauth, à Dotzheim. Le bâtiment comprenant quatre étages a été entièrement détruit.

Six ouvriers ont été ensevelis sous les débris.

Plus de 100 ouvrières travaillant dans la fabrique attenante ont été blessées par des éclats de verre.

Les dépôts d'huile ont été la proie des flammes.

Dans la soirée, le feu continuait à faire rage.

Contrebande de milliards

Le 25 octobre dernier, le ministre des finances d'Autriche était informé que trois employés de la Banque d'Autriche-Hongrie, chargés d'une mission en Hollande, emportaient dans leurs bagages des sommes considérables. Ordre fut aussitôt câblé d'arrêter les voyageurs. Le train fut fouillé à Sankt-Poelten où on le fit stopper. Dans le wagon-lit réservé aux trois employés de la Banque austro-hongroise on trouva, outre les 61 caisses d'argent fin qu'ils étaient chargés de convoier en Hollande, 4 caisses remplies de dollars, de florins hollandais, de francs belges et suisses et de couronnes danoises pour une valeur de 4 milliards de couronnes. En outre, les contrebandiers portaient sur eux des sommes considérables que des amis leur avaient confiées pour leur faire

passer la frontière. Sur ordre lancé de Vienne une deuxième inspection fut effectuée à Salzbouurg; elle aboutit à la découverte de 130 millions de couronnes que trois employés français de la compagnie des wagons-lits exportaient pour le compte d'un tiers.

BOUCHERIE SCHWEIZER, SION

Aujourd'hui Mercredi et
demain jeudi

Boudins

Saucisses au foie

Vente aux enchères

d'un train de campagne
(mulet, char etc) sur la Place du Midi, le samedi 19 courant, dès dix heures du matin.

Se renseigner à l'Agence d'affaires E. Rossier et Cie, SION.

Henri Delaloye

SION

Téléphone 282

Tous genres
Combustibles

Anthracite belge
Boulets belges
Briquettes Union
Coke belge
Coke Ruhr
Houille cuisine
Houille forge

Prix modérés.

Livraison prompt et soignée.

A vendre immédiatement

bonne vache

grasse et de grande race.
S'adresser à Publicitas sous
chiffre P.4196S. SION.

A vendre

une salle à manger, chêne fumé.
S'adresser à Ed. Rappaz, Bra-
mois.

A vendre

à Sion un bâtiment pouvant facilement être transformé en habitation, avec jardin, le tout indépendant et très bien clôturé.
S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

CHANGE A VUE

Communiqué par la

Banque Cantonale du Valais
(Sans engagement)

16 Novembre 1921

	Demande	Offre
Paris	37,50	39,—
Berlin	1,90	2,20
Milan	21,70	22,50
Londres	20,80	21,20
New-York	5,15	5,35
Vienne	—,10	—,25
Bruxelles	36,75	38,—

entière.

Blanchelys se leva à demi de son siège et retomba en voyant Mme d'Anney assise à l'autre bout de la bibliothèque. La châtelaine était entrée, elle avait pris place sans que Blanchelys s'en aperçût.

La jeune fille la regardait ainsi de loin, sans rien dire, avec des yeux dilatés qui, peu à peu, se remplissaient de larmes; puis, soudain, incapable de se contenir plus longtemps, elle se leva, traversa la vaste pièce, et, comme le jour où Mme d'Anney l'avait nommée, ici sa petite-fille, comme elle l'avait fait maintes fois depuis, elle s'agenouilla tout contre la châtelaine, et leva ses yeux humides vers ce visage flétri qui, déjà s'inclinait tendrement sur elle.

Mais elle continuait de se taire et il lui venait à l'esprit qu'elle ne pourrait pas parler, détruire elle-même ce qui avait été pour toutes deux un bien suprême; l'idée du coup qu'elle allait porter lui fut trop dure, et elle demeura là, passive, les yeux toujours fixés sur la châtelaine, qui, lui caressant, de la main, les cheveux, lui dit enfin:

— Mon cœur, tu me regardes comme si tu me disais adieu. Oui, on croirait que tu prends congé de ta dame-mère.

— Si c'était vrai? murmura Blanchelys. Oui! pas tout à fait... Moi, je ne pourrais vous dire adieu que si vous l'exigiez; mais enfin...

Elle s'embarassait, devenait inintelligible; pour en finir, elle prononça d'un trait:

— Si c'était vrai que je n'aie point de dame-mère?

— Là! là! fit Mme d'Anney, caressant, d'une main toujours plus maternelle, la légère chevelure de soie blonde. Que s'est-il passé dans cette petite tête ombrageuse? Tu te seras dit,

tu te seras persuadé que Nannie avait bien pu nous mentir... Mais, pour une femme qui nous en a toujours voulu, quelle singulière vengeance que celle qui nous rendait tous heureux? Quelle vengeance bénie et miséricordieuse aurait été celle de Nannie.

Mais, considérant la figure pâle de Blanchelys, elle se reprit avec inquiétude.

Mieux vaut encore soupçonner Nannie que de te croire malade, dit-elle, de le rendre malade à écouter battre dans tes veines le sang d'Anney. Imagine ce que tu voudras, mais redeviens mon enfant fraîche et joyeuse.

Pauvre châtelaine! sa candide sincérité faisait d'elle un bien mauvais diplomate, et tout de suite, Blanchelys sentit, en elle, le dessein de la consoler, de la rassurer, sans heurter de front une lubie que sa protectrice jugeait folle, la lubie de se croire étrangère aux d'Anney et intruse parmi eux.

Il devint évident pour Blanchelys, qu'Olivier avait vu sa tante, pour la prémunir contre tout aveu éventuel de sa part, qu'Olivier, absent, restait maître du terrain et qu'il dirigeait cet entretien à distance.

L'instinct de son cœur aimant l'emportant sur toutes ses appréhensions, Mme d'Anney s'écria:

— Non, non, tu ne prends pas congé de ta grand-mère.

Elle avait parlé avec une force si entraînante, que Blanchelys, un instant ébranlée, dut se contraindre pour dire:

— Mais il n'y a pas que Nannie... D'autres que Nannie peuvent mentir... je veux dire se tromper volontairement ou non.

— Qui? demanda la châtelaine d'une voix devenue très brève.

« Nannie hors de cause, il reste Olivier,

puisque nous n'avons entremis personne dans cette affaire, pas même l'avoué Maxence. Et vois-tu, ma petite fille, le nom d'Olivier n'est pas de ceux qui peuvent se prononcer avec le mot de tromperie. Je connais mon neveu mieux que toi, je présume; Olivier aurait fait cela?

Blanchelys frémit en voyant passer sur les traits de la châtelaine, l'ombre d'une hésitation, d'un doute. Mme d'Anney acheva lentement:

— Olivier capable de pareil mensonge! Je pourrais aussi bien croire qu'il a abrégé les jours de ton frère Gilbert, au lieu de les prolonger...

— Ce sont tes folles idées qui l'ont rendu malade, je le vois bien, ma pauvre chérie, et ce mal imaginaire que tu provoques à plaisir, te détourne du mariage. Un jour que je pleurerai, à cette même place où nous sommes, tu as séché, pour toujours, mes larmes. A mon tour de te reconforter; c'est moi qui te dis à présent: Mon cœur, ne pleure plus, car rien ne te menace, et Dieu nous a bien données l'une à l'autre.

Et c'était au tour de Blanchelys d'hésiter, de s'interroger avec trouble. Etait-il possible qu'Olivier eût voulu seulement la guérir de ses craintes malades, était-il possible que tout n'eût été qu'un cauchemar? Confondue, ne sachant plus que croire, elle balbutia:

— Mais, j'ai vu pourtant, j'ai vu...

— Quoi donc, mon enfant? qu'est-ce que tu as vu de si impressionnant?

Blanchelys pensait au papier qu'Olivier était allé chercher dans sa chambre, elle se figurait le voir de nouveau, au bout de sa main si fine et si brune que le lui tendait sans trembler.

Puis, elle se rappela que ce papier, ce pré-

GRANDES PEPINIERES

A. BOGGARD

Petit-Saconnex - GENEVE - Petit-Saconnex
Catalogue franco Téléphone 112

GRANDES CULTURES D'ARBRES FRUITIERS EN TOUS GENRES
dans les meilleures variétés pour le pays

Très beaux choix en;

Abricotiers tiges Luizet et autres
Pommiers tiges Canada et autres
Pruniers Reine-Claude et autres
Prunerauliers Felleberg et autres
Poiriers - Cerisiers - Noyers tige, etc
Pêcheurs, Abricotiers et Cerisiers espaliers
Poiriers nains de 1, 2, 3 ans disponibles en
quantité, en Duchesse, Louise-Bonne, Bourré
Giffard, Doyenné de Juillet et autres variétés
de marché. Bourré William
grande quantité.

Belle collection de conifères, d'arbres et arbustes d'ornement, Rosiers

Les personnes susceptibles de faire des commandes peuvent
obtenir un catalogue gratis à l'imprimerie du journal ou direc-
tement à M. Boggard.

AVIS IMPORTANT

Avant de faire vos achats de mobilier,
demandez les nouveaux prix de la

FABRIQUE DE MEUBLES F. WIDMANN & Cie A SION

Grand choix de salles à manger, chambres à
coucher, salons, tapis, rideaux, pousettes, etc.

AVIS IMPORTANT

MM. les Vétérinaires emploient le **Lysoform brut** remplaçant avantageusement le Lysol, Crésol, Créoline, etc., n'ayant pas d'odeur désagréable, n'étant ni toxique, ni caustique, quoique désinfectant énergique.
Dans toutes pharmacies et drogueries: Gros: Société suisse d'Antiseptie, Lysoforme, Lausanne.
Exigez la marque déposée:



IMPRIMERIE GESSLER

RUE DE LA DENT-BLANCHE SION

ACTIONS	STATUTS
FACTURES	JOURNAUX
BROCHURES	AFFICHES
CATALOGUES	PROGRAMMES
Cartes d'adresses	Têtes de lettres
Memorandums	Circulars
Enveloppes	Faire-part
Registres	Tableaux
Chèques - Traités	Cartes de Visite
Brochures	Etiquettes de vins
Prix-courants	Travaux pr. administrations
Menus - Volumes	etc. etc.

Travail prompt et soigné
PRIX TRÈS MODÉRÉS

Boucherie Albert Gaudet

Boulevard St-Georges 66
GENÈVE

Expédie franco contre remboursement de la

Graisse de Bœuf

1re qualité à 2 fr. le kg.

Chaussures Ansermier

— COSSONAY —
Socques fourrées au rabais

Fr. 2,25 2,95 4,50 5,75
N° 23/25 26/30 31/36 37/42

Bottines très bonne qualité, pour hommes, depuis 25 fr., pour femmes 19 fr. pour fillettes, 13 fr.

Grand choix d'articles d'hiver aux nouveaux prix.
Baisse depuis l'année dernière 20 à 40%.

Téléphone 57
Expédition par poste.

Dames

Retards. Conseils discrets par Case Dara, Rhône 6303, Genève

Timbres en caoutchouc et en métal en tous genres
TAMPONS
Marc GESSLER, Sion

Pour toute publicité

dans les journaux suivants:

Sion: Journal & Feuille d'Avis du Valais
Ami du Peuple, Gazette du Valais, Confédéré.
Martigny: St-Maurice: Nouvelliste Valaisan
Brigue: Briger Anzeiger et Walliser Volksfreund.

ainsi que dans tout autre journal suisse et étranger, s'adresser à

PUBLICITAS

RUE DE LAUSANNE, 4

La plus ancienne et la plus importante maison de cette branche. Fermière de plus de 600 journaux et almanachs. Succursales dans les principales villes de Suisse.

Nombreux correspondants à l'étranger
Dévis et tous renseignements gratis

CHANGEMENT D'ADRESSE

Le Docteur JAEGGY

Chirurgien et Gynécologue

s'est installé à SION, Avenue du Midi, maison de M. Dayer adjudant

Consultations tous les samedis
Spécialité exclusive
Affection des reins et de la vessie, Maladies de la femme.
Adresse à Lausanne: 18, Avenue d'Ouchy, Téléph. 2562.

La journée d'un millionnaire

M. Landormi avait gagné le gros lot! Ce fut une trainée de poudre dans la petite ville de Sancerre où c'était justement jour de marché; et la nouvelle, colportée de bouche en bouche, ne trouva pas un incrédule.

Ce n'était pas lui qui s'en était vanté, bien sûr! (on ne se vante pas de ces choses-là!) mais chacun l'affirmait, avec une certitude absolue et de la porte César, qui domine toute la vallée jusqu'à la gare de Tracy-Sancerre (qui n'est ni à Tracy ni à Sancerre) en passant par Saint-Satur et Saint-Thibault, on pouvait traverser le canal et la Loire, suivre la belle route blanche, ou dégringoler par le « Casse-Cou », tous les passants rencontrés savaient déjà que M. Landormi, avait gagné le gros lot, une heure après que ce bruit avait pris naissance dans la boutique du coiffeur, honoré de la clientèle du paisible rentier, retiré dans la cité haut perchée, après trente ans de rond de cuir.

Rasé de frais, il enfilait son pardessus quand le percepteur, qui venait de s'asseoir lourdement à sa place, dit, en dépliant son journal: — Tiens! le gros lot est gagné par le numéro 350,000. Avis aux amateurs!

M. Landormi s'était arrêté brusquement, avait tiré son calepin de sa poche, l'avait consulté fébrilement et était parti en coup de vent, oubliant même le pourboire du garçon non pour rentrer chez lui, mais pour courir à la poste où, paraît-il, on l'avait vu rédiger un télégramme.

Etait-ce clair?

Si clair que toute la tranquille bourgade était en ébullition, comme à l'arrivée des Américains!

Pensez donc! un millionnaire à Sancerre! C'était un honneur et un profit probable!

M. Landormi n'avait pas de famille. A qui

pourrait-il penser dans sa fortune subite, sinon à ses amis, voisins et compatriotes?

Peu de gens pouvaient se réclamer du premier titre. Partagé entre le goût des bouquins et de la pêche à la ligne, il ne fréquentait pas le café de la Place et passait pour insouciant, bien qu'il ne refusât jamais ni service ni charité. Les petites sœurs des pauvres ses voisines d'en face, le savaient bien. Mais ça ne suffit pas pour mériter les sympathies et l'opinion publique, plutôt sévère aux étrangers, ne lui était pas favorable, jusqu'au bienheureux jour où la rumeur populaire le sacra millionnaire.

M. Landormi déjeune mal ce jour-là. Il avait pourtant rapporté une excellente friture, mais il ne la vit pas apparaître sur sa table. Sa cuisinière avait acheté une tranche de saumon, plus aristocratique, à ses yeux. Comme ce n'était ni sa fête, ni celle du pays, son maître étonné, lui demanda la raison de cette prodigalité.

— Monsieur ne voudrait tout de même pas continuer à manger de mauvais goujons, maintenant?

M. Landormi ouvrit de grands yeux, mais comme Rosalie n'était pas toujours d'une parfaite tempérance il ne dit mot.

M. Landormi était philosophe, il jugea les récriminations inutiles et se disposa à prendre son café bien chaud quand la cuisinière lui dit: — Monsieur songe certainement à m'augmenter?

— Ma foi, non! répondit-il, interloqué.

— Monsieur préférera sans doute prendre un chef, je comprends ça, et moi je préfère une pension. Je voudrais me reposer et, avec un billet de mille à douze cents francs par an, je serais content.

— Vous n'êtes pas exigeante, dit-il, amusé.

— Monsieur pourrait faire davantage, bien sûr... et ce ne serait que justice! mais je laisse la chose à la générosité de monsieur.

On frappait à la porte.

— Ben l'bonjour, la compagnie.

C'était la locataire d'un pré qu'il possédait au bord du canal et dont il avait grand-peine à se faire payer.

— Bonjour, Martine, vous m'apportez de l'argent?

— Vous n'voudriez point, monsieur Landormi un jour comme aujourd'hui, vous devez vous moquer de pareille misère. Je venions vous faire mon compliment.

— Votre compliment? de quoi?

— Bon! j'm'entendions bien, pas besoin de le crier sur les toits... j'serions cor plus contente si cette affaire était tombée sur c'ie pauvre Martine. Vous m'en f'rez ben la remise de ce méchant pré?

— Allez au diable! vous me feriez mettre en colère et vous m'empêchez de prendre mon café.

Comme il poussait la Martine dehors il se heurta à un élégant jeune homme en costume de chasse, qui lui tendit la main avec une effusion d'autant plus touchante qu'ils n'avaient jamais échangé un salut.

— Mon cher monsieur Landormi, je suis tout à fait heureux de ce qui vous arrive et j'ai tenu à vous féliciter en allant chasser à Tracy. Voulez-vous me permettre d'entrer un instant?

M. Landormi jeta un regard inquiet sur sa tasse de café qui continuait à refroidir et s'effaça poliment devant le visiteur.

C'était un châtelain du voisinage qui n'avait pas une excellente réputation:

— Entre gens comme nous, il est inutile de finasser, dit-il avec désinvolture. Je ne vous cacherais pas que mes affaires sont embarrasées... oh! momentanément! car je compte me refaire par un beau mariage. Mais il suffirait de quelques dettes criardes pour effaroucher les parents. Si vous vouliez m'avancer seulement une cinquantaine de mille francs, le temps d'arriver jusqu'à la noce, je vous les

rendrais aussitôt après et vous auriez des droits éternels à ma reconnaissance.

— Mais monsieur, je ne vois pas...

— A mon tour, je pourrais vous rendre plus d'un service dans le nouveau monde où vous allez entrer, vous seriez exposé à bien des gaffes et bien des exploitateurs...

— Je m'en aperçois...

— Il y a tant d'aigrefins autour des nouvelles fortunes!

— Plus qu'on ne croirait.

— Vous en ferez la triste expérience.

— Je la fais déjà.

— Alors, vous acceptez ma proposition?

— Si j'en entrevoyais la possibilité...

— Cette bonne parole me suffit, cher monsieur, touchez là. Vous n'aurez pas de plus chaud ami...

Il lui serra les mains et repartit en coup de vent, comme il était entré, sans lui laisser le temps de la réflexion...

M. Landormi revint vers sa tasse. Mais déjà quelqu'un toquait à sa fenêtre: c'était l'instituteur et, avec un soupir, M. Landormi lui fit signe d'entrer.

— Mon cher ami! je suis si content!

— Mais de quoi donc, mon Dieu?

— Allons, ne faites pas le cachottier avec moi! Vous allez avoir à vous défendre contre bien des doigts crochus qui s'agrippent aux habits d'un millionnaire. Le gentilhomme qui sort d'ici a déjà ruiné bien du monde... et je vous engage à vous méfier.

— Merci du conseil.

— Bien désintéressé, comme vous pensez.

Le monde intellectuel est le seul insensible aux questions d'argent et, pour mon compte, je me suis mis dans le pétrin en épousant une femme sans le sous mais riche de parents pauvres. Comment arriver avec mon misérable traitement. J'ai emprunté sur le petit bien paternel et maintenant il est à la veille d'être vendu. Je ne suis pas un intrigant, mais si vous pouviez m'obliger d'une dizaine de mille francs,

vous n'auriez pas affaire à un ingrat.

Rosalie apportait une carte:

Julius Nix, inventeur.

Un inventeur! Il était déjà entré, bousculant le maître d'école... Impossible de l'éconduire. Et s'asseyant, il commença avec volubilité.

— Monsieur, vous avez un million, je vous en apporte dix.

Résigné, M. Landormi avait renoncé à son café et se bornait à prendre des chiffres.

Pension de Rosalie 10,000 fr.; Pré de Martines 5,000 fr.; Baron de X 50,000 fr. Instituteur 10,000 francs.

Et la liste s'allongeait.

Le soir, M. Landormi avait vu défiler tous les genres de quémandeurs. Et il était dans une simple sous-préfecture du Berry.

Harassé, il considérait le total fantastique. Une voix le tira de cette contemplation; une vieille figure ridée lui souriait sous le voile des petites sœurs des pauvres dont le modeste hôpital lui laissait vis-à-vis.

— Pardon de venir si tard, j'attendais que tout le monde soit parti. Quelle profession! Aussi, je ne viens rien vous demander pour mes pauvre vieux. Vous ne les oubliez jamais, vous ne les oublierez pas davantage maintenant que vous voilà millionnaire.

— Heureusement que je ne le suis pas! je n'aurais plus rien à vous donner. En quelques heures, le malheureux million aurait été plus que dévoré.

— Comment, ce n'est pas vous qui avez gagné le gros lot? On disait que vous aviez montré le billet au coiffeur, envoyé une dépêche à la banque.

— Je me suis borné à consulter mon carnet et à constater que le numéro gagnant était celui d'un ami à moi qui avait pris son billet en même temps que le mien. Les numéros se suivaient. C'est un père de famille. Je lui ai envoyé une dépêche de félicitations... mais après la journée que je viens de passer, j'ai bien envie de lui envoyer mes condoléances.

tendu acte de décès de Blanchelys d'Anney, elle n'avait pas eu le temps de le lire, tant Olivier le lui avait enlevé vite. Elle croyait y avoir lu le nom d'Anney, et voilà qu'elle n'en était plus bien sûre.

Eperdue, ébranlée, à demi-vaincue, elle courba la tête plus bas, sous la vieille main aux bagues rutilantes.

— Puisque nous sommes ensemble, continuait doucement Mme d'Anney, que nous importe le reste? A quoi bon nous tourmenter de savoir qui tu es, puisque c'est bien avec un cœur de grand-mère que je t'aime...

Elle acheva plus bas: « Et Olivier avec un cœur de fiancé. »

Blanchelys ne se redressa qu'à demi; la châtelaine poursuivait: « Je désire ce mariage plus que jamais; tu ne refuses plus maintenant de m'écouter, tout au moins de réfléchir? »

— Non, dit Blanchelys d'une voix mouillée de larmes; vous êtes trop bonne, vous m'êtes trop chère... Je réfléchirai, je vous le promets, puisque c'est tout ce que je peux faire en échange de tant de tendresse.

— Si tu réfléchis, fit la châtelaine en l'embrassant d'un air joyeux, la cause d'Olivier est gagnée.

Aussitôt après le repas de midi, qu'elles prirent seules ensemble, Mme d'Anney remonta chez elle pour revoir à loisir les actes que lui avait laissés son notaire, en lui apportant à signer son testament. Elle avait annoncé son intention de ne recevoir personne, et enjoint à

Blanchelys de faire une longue promenade dans le parc, pour se remettre et se distraire de ses récentes émotions.

Blanchelys marcha, en effet, plus d'une demi-heure sous les grands arbres, dont le soleil de juin pénétrait à peine l'épaisse verdure. A la vérité, la jeune fille restait troublée jusqu'au fond d'elle-même, et ne sentait plus qu'un besoin, une faim d'être rassurée.

Comme étourdie par ce brusque allègement de ses angoisses, elle erra, sans savoir où elle allait, jusqu'au moment où elle se retrouva presque à son point de départ, au pied de la grande muraille rocheuse, à l'extrémité de laquelle s'appuyait l'aile du château qu'habitait Nannie.

Nannie, mais oui, Nannie qu'elle n'avait pas revue depuis leur retour de Vieilleville... il fallait que Blanchelys lui parlât; Nannie seule pouvait mettre un terme à tant de poignantes incertitudes, et Blanchelys, saurait découvrir la vraie vérité dans le regard de Nannie, sinon dans ses paroles. Et cette préoccupation subsistait seule pour elle; l'humiliation de sa rupture avec Gaspard reculait dans un passé presque indifférent, tandis que la gravité de l'engagement qu'elle venait de prendre avec Mme d'Anney, au sujet d'Olivier relevait d'un avenir encore nébuleux.

Elle se dirigea vers le rez-de-chaussée enjambant de vigne-verge, poussa la porte vitrée dont les carreaux reflétaient l'ombre des roches voisines et de leurs sombres lierres; el-

le entra sans bruit, de son allure légère dont la grâce silencieuse causait à la châtelaine un ravissement toujours nouveau.

Nannie n'occupait plus son bon fauteuil à oreillettes; elle était étendue tout habillée sur son lit, et le changement survenu en elle, pendant ces deux derniers mois, frappa la jeune fille. Nannie n'était plus que l'ombre d'elle-même; plus que jamais, sa chair semblait flottante sur ses os, comme ses vêtements sur son corps amaigri. Pour la première fois, les couleurs roses de son visage avaient pâli, comme si le feu intérieur dont elles semblaient le reflet vacillait à la fin et menaçait de s'éteindre.

Nannie n'occupait plus son bon fauteuil à oreillettes; dans sa belle chambre, dans ce domaine reconquis où elle était revenue vieillir et mourir, en dépit de ceux qui l'avaient injurieusement exilée. Et maintenant, à regarder la vieille femme, inerte sous son grand édreton de taffetas vert, Blanchelys eut l'idée soudaine que Nannie demeurait ici, de même que, disait-elle, le Christ-en-Croix restait dans la chapelle de M. Maxence, parce qu'elle y était clouée par son mal et ne pouvait plus s'enfuir.

Mais Blanchelys s'arrêta; elle recula même imperceptiblement en s'apercevant que Nannie n'était pas seule. Quelqu'un lui parlait, quelqu'un s'était avancé jusque dans son alcôve et se penchait dans l'ombre des rideaux qui drapaient celle-ci; et Blanchelys reconnut l'avoué Maxence.

Elle pensa qu'il était venu voir la châtelaine, et qu'en apprenant qu'elle ne recevait pas, il était entré chez Nannie. Mais il ne s'agissait pas uniquement d'une de ces visites charitables auxquelles se complaisait le cœur évangélique de ce vieil homme de loi; M. Maxence interrogeait Nannie, et chose inattendue, comme Olivier, comme Mme d'Anney, il avait appris le langage des sourds-muets pour se faire comprendre de la vieille infirme; et, sans doute pour s'aider lui-même, il prononçait à demi voix les mots que ses doigts encore inhabiles devaient reproduire.

Ce qu'il disait d'une voix si assourdie, d'un ton si réfléchi et sérieux? Mais il répétait presque mot pour mot l'interrogatoire qu'Olivier avait fait subir à Nannie dans cette même chambre, en présence de Mme d'Anney et de Blanchelys.

Seulement, cette fois, la voix heurtée de Nannie ne s'élevait plus pour répondre; Nannie ne parlait plus, une sorte de langueur sinistre appesantissait sa langue, et réduisait celle-ci à un arrêt de vitalité comme de tous ses membres. Son esprit même avait perdu de sa vivacité ardente et lucide; par instant, elle semblait avoir quelque peine à réaliser le sens des paroles qu'on lui adressait, et il lui arrivait de laisser un long intervalle entre la question et la réponse.

Car Nannie, paralysée, sourde et muette, Nannie répondait; ses yeux, en s'ouvrant, disaient oui, et, en restant fermés, disaient non.

Et ces oui et ces non silencieux confirmaient, point par point, le récit que le docteur d'Anney et sa tante avaient obtenu d'elle.

Ainsi, Olivier avait fait loyalement cet interrogatoire au sujet duquel, depuis ce matin, Blanchelys soupçonnait elle ne savait quelle supercherie, quelle fraude subtile, qui eût provoqué les réponses mêmes qu'Olivier désirait faire entendre à sa tante.

Et le cœur tremblant de Blanchelys recueillait avidement les nouveaux témoignages qui confirmaient les dires consolants de la châtelaine.

L'avoué retraçait l'histoire de la naissance des deux jumeaux, Gilles et Blanchelys, l'odyssée mélancolique de la petite Blanchelys confiée à Nannie et rapportée par celle-ci au moulin Perrol, dans la neige et la bise du farouche hiver jurassien.

— Oui, oui, oui... disaient les paupières de Nannie avec une croissante lassitude qui les faisait se refermer longuement, comme pour un non sans fin. Mais elle les rouvrait avec effort pour le même oui obstiné.

— Russel Street, 8, Bloomsbury, c'est bien là que les enfants sont nés, c'est là que leur jeune mère est morte.

Les yeux de Nannie demeurèrent grands ouverts en signe d'assentiment.

(A suivre)